



**Le président Michel Martelly consent à recevoir les 6 sénateurs de l'opposition, a informé mardi son porte-parole M. Lucien Jura. La décision a été prise suite à la fermeture des travaux de la 49e législature sans le vote des amendements à la loi électorale. Ces rencontres se tiendront selon l'agenda du chef de l'Etat, a précisé M. Jura.**

Le président envisage de rencontrer également les partis auxquels sont attachés les six sénateurs de l'opposition, ainsi que les autres sénateurs, partis politiques et tous les secteurs de la société civile, précise Lucien Jura qui a lu un communiqué à la télévision nationale.

Le but de cette rencontre est de trouver une issue à la crise empêchant le fonctionnement normal du parlement.

Rappelons que le 6 sénateurs: Wesner Polycarpe, Moïse Jean Charles, Pierre Francky Exius, John Joel Joseph, Jean William Jeanty, Jean- Baptiste Bien-Aime refusent de voter les amendements à la loi électorale.

Ils réclament l'application de l'article 289 de la constitution afin de former un nouveau Conseil électoral.